

# Caractéristiques des consommateurs de cannabis à risque de développer une dépendance

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 21 juin 2023

Le Canada a légalisé le cannabis pour usage non médical en 2018. L'un des objectifs de la *Loi sur le cannabis* est la protection de la santé et de la sécurité publiques. La plupart des personnes qui consomment du cannabis le font sans conséquences dommageables. Cependant, une minorité d'entre elles subiront des répercussions négatives.

Une nouvelle étude intitulée « [L'échelle de gravité de la dépendance comme outil pour l'étude des consommateurs de cannabis au Canada qui éprouvent une perte de contrôle à l'égard de leur consommation](#) », diffusée aujourd'hui dans la publication *Rapports sur la santé*, a révélé que 4,7 % des consommateurs de cannabis de l'année précédente (299 500 personnes) ont été considérés comme ayant éprouvé une perte de contrôle à l'égard de leur consommation de cannabis, ce qui les expose au risque de développer un trouble de l'usage du cannabis, lequel est parfois appelé « dépendance ».

Ces résultats sont fondés sur l'échelle de gravité de la dépendance (SDS) qui utilise cinq questions pour évaluer le degré de perte de contrôle. La SDS a été intégrée à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2019-2020 afin de fournir une surveillance plus détaillée de la consommation de cannabis et de ses conséquences au cours de la période suivant la légalisation.

## Le fait d'être jeune et de sexe masculin est associé à une perte de contrôle

L'étude révèle que plusieurs caractéristiques augmentaient de façon indépendante la probabilité d'éprouver une perte de contrôle à l'égard de la consommation de cannabis chez les personnes ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Ces caractéristiques comprenaient le fait d'être un homme, d'être âgé de 18 à 24 ans, de vivre dans un ménage à faible revenu, d'être célibataire ou de n'avoir jamais été marié, d'avoir reçu un diagnostic d'anxiété ou de trouble de l'humeur, ou d'avoir consommé du cannabis pour la première fois à l'âge de 15 ans ou avant.

## La consommation fréquente de cannabis est la plus fortement liée à une perte de contrôle

La probabilité d'éprouver une perte de contrôle était plus de 28 fois plus élevée pour les consommateurs de cannabis qui ont déclaré en consommer tous les jours (ou presque tous les jours) que pour ceux qui ont déclaré en consommer occasionnellement (c'est-à-dire moins d'une fois par mois).

Le pourcentage de consommateurs de cannabis de l'année précédente qui ont déclaré avoir subi des méfaits liés à leur consommation de cannabis était également plus élevé chez les personnes ayant éprouvé une perte de contrôle à l'égard de leur consommation. Par exemple, environ 1 consommateur de cannabis sur 5 (22 %) ayant éprouvé une perte de contrôle à l'égard de sa consommation a déclaré avoir connu des problèmes sociaux, juridiques, financiers ou de santé en raison de sa consommation de cannabis et 18 % ont été incapables de faire ce qu'ils étaient normalement censés accomplir en raison de leur consommation de cannabis. Les chiffres correspondants pour les consommateurs de cannabis considérés comme n'ayant pas éprouvé une perte de contrôle à l'égard de leur consommation étaient environ 10 fois inférieurs (2,1 % ont déclaré avoir connu des problèmes sociaux, juridiques, financiers ou de santé et 1,8 % ont été incapables de faire ce qu'ils étaient normalement censés accomplir).

Il est important de surveiller le nombre de Canadiens à risque de développer une dépendance au cannabis, car le cannabis peut nuire à la santé et avoir des répercussions négatives sur le rendement scolaire, le travail et le bien-être financier. En améliorant notre compréhension des habitudes de consommation de cannabis et des caractéristiques des personnes vulnérables aux problèmes liés à la consommation de cannabis, cette étude pourrait contribuer à la mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation plus efficaces.



### Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2019-2020, qui a permis de recueillir des renseignements sur l'état de santé, les diagnostics, l'utilisation des services de soins de santé et les déterminants de la santé au sein de la population canadienne à domicile. Des interviews téléphoniques assistées par ordinateur et des interviews en personne ont été menées de janvier à décembre 2019 auprès de 65 970 répondants, ce qui correspond à un taux de réponse de 54,4 %. La pandémie de COVID-19 a entraîné des répercussions importantes sur les opérations de collecte de données pour l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2020. En conséquence, le taux de réponse de 2020 (28,9 %) et la taille de l'échantillon (42 634 répondants) étaient inférieurs à ceux de 2019. Cette étude repose sur les données combinées de 2019-2020, qui ont été recueillies auprès de 101 228 répondants âgés de 15 ans ou plus.

Les consommateurs de cannabis de l'année précédente ont été séparés en deux groupes selon les pointages de l'échelle de gravité de la dépendance : ceux considérés comme ayant éprouvé une perte de contrôle à l'égard de leur consommation de cannabis (pointages d'au moins 4) et ceux considérés comme n'ayant pas éprouvé une perte de contrôle (pointages de 0 à 3). L'outil de dépistage de l'échelle à cinq éléments mesurait le degré de dépendance psychologique en fonction des sentiments de perte de contrôle, de préoccupation et d'anxiété d'une personne à l'égard de sa consommation de cannabis. La note totale est obtenue en additionnant les notes des cinq éléments à 4 points (pointages de 0 à 3).

L'article intitulé « [L'échelle de gravité de la dépendance comme outil pour l'étude des consommateurs de cannabis au Canada qui éprouvent une perte de contrôle à l'égard de leur consommation](#) » est maintenant accessible dans le numéro en ligne de juin 2023 de la publication *Rapports sur la santé*, vol. 34, no 6 ([82-003-X](#)).

Ce numéro de *Rapports sur la santé* contient également l'article « [Commotions cérébrales autodéclarées au Canada : une étude transversale](#) »

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).